

DÉLIBÉRATION DU BUREAU

Réunion du 14 juin 2024

B 2024 - 20 : Approbation du compte-rendu du Bureau du CASDIS du 21 mai 2024

Le bureau du service départemental d'incendie et de secours, régulièrement convoqué le 7 juin 2024 à l'initiative de son président, s'est réuni le vendredi 14 juin 2024, au Conseil Départemental sous la présidence de M. Francis PECQUENARD, 1^{er} vice-président du conseil d'administration.

Membres présents avec voix délibérative :

M. Francis Pecquenard, M. Didier Garnier, M. Marc Guerrini

Membres excusés : M. Christophe Le Dorven, Mme Sylvie Honneur-Bûcher

Pouvoir(s) :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L 1424-1 à L 1424-50 et R 1424-1 à R 1424-55.

Le bureau s'est réuni le 21 mai 2024 et a délibéré sur les questions inscrites à l'ordre du jour.

Considérant que les débats de la séance ont été transcrits dans un compte-rendu.

Le Bureau du CASDIS, après en avoir délibéré, approuve le compte-rendu de la séance du 21 mai 2024.

Pour : unanimité

Contre : /

Abstention : /